

Régie 2

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Méthode d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP APOGEE : 4L4AS10P

Présentation

Ce cours pratique est réservé aux étudiants ayant suivi le cours « Régie 1 » et le TD « Réalisation d'un projet culturel ou artistique 1: réalisation scénique » (12h) qui lui est associé au premier semestre.

Dans le prolongement du premier semestre, le travail reste axé sur la découverte des métiers techniques du théâtre, plus spécifiquement la lumière. Il permet d'approfondir sa connaissance de la chaîne de fonctionnement technique d'un spectacle et de mieux appréhender les liens entre la technique et l'esthétique.

On étudiera plusieurs spectacles (à avoir vu obligatoirement), aussi bien dans leur réalisation technique que dans leur conception artistique.

L'ensemble des cours se déroulera à la MC93 de Bobigny : 9 boulevard Lénine, 93000 Bobigny, Métro Ligne 5, Station "Bobigny – Pablo Picasso".

Le planning se répartit sur six séances de 4h, le jeudi de 14h à 18h, + spectacles certains soirs, à des dates qui seront confirmées lors des inscriptions pédagogiques

Contact : FOULC Lais lais.foulc@orange.fr

Objectifs

- * Se familiariser avec les techniques et les métiers de la régie théâtrale (lumière, son, plateau, image)
- * Identifier les techniques et les outils à l'œuvre dans un spectacle
- * S'initier à la régie lumière
- * S'initier aux règles et consignes du montage et du démontage
- * Appréhender les conditions matérielles d'une réalisation scénique
- * Comprendre la chaîne de fonctionnement technique d'un spectacle
- * Concevoir des solutions techniques au service d'une conception artistique

Évaluation

M3C en session unique

Contrôle continu : l'évaluation portera sur des exercices collectifs ou individuels encadrés (50%), des travaux de réalisation personnelle (50%). La présence au cours est obligatoire.

Pré-requis nécessaires

Avoir suivi le cours pratique de Régie 1 et le groupe de TD « Réalisation d'un projet culturel ou artistique 1: réalisation scénique » qui lui est associé au premier semestre.

Compétences visées

- * Approfondir sa connaissance des principaux métiers et outils de la régie
- * Savoir analyser les conditions techniques d'une création théâtrale
- * Savoir lire et rédiger une fiche technique
- * Maîtriser le vocabulaire du plateau
- * Comprendre les modalités de travail des techniciens (permanents et intermittents) du spectacle

Bibliographie

La bibliographie sera fournie en début de semestre.

Ressources pédagogiques

Compétences et ressources techniques de la MC 93.